L'HEBDO QUI CLIC





Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75





Au sommaire du 24 avril 2015 :

•	1 ^{er} mai / Tract intersyndical :	Page 2
•	Carte scolaire / Communiqué du SDEN CGT 76 :	Page 3
•	Journée d'étude sur la réforme territoriale / Convocation UD CGT 76 :	Page 4
•	Red Lezard / Article paru dans la presse Havraise :	Page 5
•	Attaques du FN contre les syndicalistes / Pétition UD CGT 30 :	Page 6
•	Naufrage des migrants en Méditerranée / Communiqué CGT :	Page 7
•	Calendrier de formation syndicale 2015 CGT Le Havre :	Page 8
•	L'hebdo pratic' :	Pages 9 à 14









Face à la politique antisociale du gouvernement et du patronat,

Un 1er mai offensif et revendicatif

La mobilisation du 9 avril 2015 dans le département de la Seine Maritime, et à l'appel de la CGT – FO – FSU et Solidaires, a été un incontestable succès avec presque 15 000 salariés du privé comme du public, retraités et privés d'emploi, dans les rues de Dieppe, du Havre et de Rouen, ainsi que ceux présents dans le cortège parisien. Sur l'ensemble du territoire national, ce sont plus de 300 000 manifestants combatifs qui ont affirmé dans l'unité leurs revendications :

- Pour l'augmentation générale des salaires public/privé, des pensions et des minimas sociaux.
- Pour défendre les emplois, pour l'interdiction des licenciements.
- Pour le retrait du projet de loi Macron, contre la banalisation du travail de nuit et du dimanche.
- Pour le retrait du Pacte de responsabilité et son pillage de 50 milliards sur la Sécu et les dépenses publiques au bénéfice du patronat.
- Pour la défense d'un droit du travail protecteur des salariés.
- Pour la défense des services publics, pour la suppression de la réforme territoriale.
- Pour le retrait de la Loi Touraine qui perpétue les suppressions d'emplois dans les hôpitaux.

Aujourd'hui, les salariés sont en état de légitime défense.

Pour nous les revendications du 9 avril gardent une totale actualité, car le gouvernement, au service du patronat et de la finance, a indiqué sa volonté d'aller plus loin dans la destruction :

- Il veut promulguer la loi Macron,
- Il continue avec le projet de loi Rebsamen, dit de « Dialogue Social », qui veut réduire massivement le nombre de représentants du personnel et les moyens à leur disposition, et ainsi limiter l'action des CHSCT, alors que la santé des salariés se dégrade dans toutes les entreprises,
- Le gouvernement poursuit ses concertations avec le patronat pour remettre en cause le Code du travail et le CDI comme contrat de travail de référence,
- Le 15 avril, le ministre Sapin des finances a annoncé 9 milliards de coupes supplémentaires dans les services publics et la protection sociale sur 2 ans, pour satisfaire aux exigences de l'Union européenne.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLİDAİRES appellent les salariés, les retraités, les privés d'emploi à se rassembler et à manifester le 1^{er} mai 2015, journée internationale des Travailleurs.

Départ de Franklin à 10h30

- Pour affirmer l'unité des salariés dans le monde et dans les pays d'Europe, face au patronat, à la finance, à Bruxelles et aux gouvernements à leur service.
- Pour défendre le droit syndical, les institutions représentatives du personnel et le droit de grève.
- Pour soutenir, renforcer les combats engagés dans les entreprises et les services publics par les salariés avec leurs organisations syndicales.
- Pour préparer le rapport de force par la grève, pour défendre les droits sociaux et arracher de nouvelles conquêtes.
- Ce 1er mai, dénonçons également le sort réserver aux réfugiés, qui meurent par centaines en fuyant la guerre et la misère!



Communiqué de presse

CARTE SCOLAIRE: Parodie de dialogue sur fond de « disparition » de postes!

Le Comité Départemental de l'Education National réuni lundi 13 avril devait traiter la carte scolaire et déterminer les derniers arbitrages de la DASEN quant aux ouvertures et aux fermetures de classes. Mais contrairement à l'habitude, la Directrice académique s'est refusée à annoncer les ouvertures et les fermetures. Sans doute par manque de clarté sur le nombre réel de postes dans le département.

En effet, la CGT Educ'Action 76 a exigé des éclaircissements sur les postes disponibles sur le département. Alors que la DASEN a rétabli les 55 postes qu'elle avait voulu déduire de la dotation, restaient les 68 postes. La CGT Educ'action a exigé la restitution de ces 68 postes, ce qui permettrait de régler l'ensemble des situations. Pour la CGT Educ'action 76, la question se pose désormais sur la gestion du département depuis 3 ans. Comment peut-on faire confiance quand 68 postes ont été « détournés » ? Un « détournement » qui s'est fait sur le dos des élèves, de leurs conditions d'étude et des conditions de travail des enseignants, quand on sait que de nombreuses écoles étaient encore surchargées à la rentrée et que les écoles de l'éducation prioritaire payaient un lourd tribu sur les décisions de fermetures de classes depuis 3 ans !

Pour la CGT Educ'action 76, tout doit être mise en œuvre pour remettre à plat la situation des postes afin de répondre aux besoins des équipes en toute transparence.

Les réponses données sur cette question ne nous ont pas convaincus.

Concernant la situation des écoles, il n'est pas acceptable que les écoles après fermeture voient leurs effectifs dépasser les 27 élèves par classe en élémentaire et 30 élèves en maternelle. De même, si l'éducation prioritaire ne subit plus de fermetures massives, des écoles risquent encore être à plus de 24 élèves par classe en élémentaire et même 25 élèves.

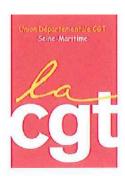
L'enseignement spécialisé qui a été fortement maltraité par les suppressions massives de postes de RASED nécessite des postes. Pour la CGT Educ'action, il est urgent de mettre en place un RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Élèves en Difficulté) complets par secteur de collège et renforcé en éducation prioritaire.

Pour la CGT Educ'action, les besoins sont criants et auraient nécessité plus de 100 postes quand le ministère ne nous en attribue que 31 ! Il est urgent de poursuivre les mobilisations pour obtenir la restitution des postes et d'obtenir les moyens nécessaires pour répondre aux besoins exprimés par les enseignants et les parents d'élèves.

Contact presse:

François-Xavier DURAND: 06 70 68 97 24







Aux camarades du collectif services publics, Aux secrétaires des syndicats, aux Unions locales, aux union professionnelles,

Cher-e-s camarades,

Notre Union Départementale organise, le

mardi 19 mai prochain, de 8h30 à 16h30,

salle nº1, maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux - 76100 ROUEN

une journée de travail et d'études interprofessionnelle CGT sur la REFORME TERRITORIALE

Cette journée CGT concerne tout le monde : comme vous le verrez dans le document cijoint*, tous les services publics (Hospitaliers, Territoriaux, Education Nationale, Finances, la Poste, Douanes, Equipement,Travail...) mais aussi les transports et la protection sociale sont directement touchés par ces réformes dont l'objectif est de réaliser immédiatement 11 milliards d'€ d'économies : suppressions massives de postes, fermetures de services publics, privatisations.

Le transfert des services et personnels va inévitablement toucher notre organisation syndicale!

Aussi, il est impératif que nous, syndicats et adhérents CGT, soyons au mieux informés des enjeux pour construire la mobilisation et l'action syndicales indispensables.

Nous proposons donc

- présentation des différents textes constititutifs de cette réforme majeure
- le débat nécessaire pour dégager ensemble les propositions d'organisation et d'action CGT

Comptant sur vous tous, merci de confirmer au plus vite votre inscription auprès de l'UD, pour nous permettre d'organiser au mieux cette journée

Fraternellement, Pascal MOREL Secrétaire Général

- Syndicat, ou UL, ou Union Professionnelle : Coordonnées
- Nombre d'inscriptions pour la journée du 19 mai
- > Nombre de repas le midi :
- * Ce « quatre pages » que nous vous adressons en PDF, est à distribuer largement

Musique

Le lézard voit toujours rouge

Le cinquième opus du groupe havrais de rock « social » Red Lezard se veut toujours aussi engagé que ses prédécesseurs.



Pour certains le cheveu a à peine blanchi mais on retrouve quatre ans après la sortie de « #4-A collection of true stories and other tales » cinq observateurs du monde d'en bas, celui des classes populaires, au regard toujours aussi perçant. Qu'on se le dise, le lézard voit toujours aussi rouge et malgré son inspiration résolument folk-rock, Red Lezard tout au long des 12 titres de « La suite » griffera les méninges d'un public non averti aux revendications d'un rock « social ».

Lancé il y a un an dans l'écriture de ce cinquième opus, Stéphane Lebourg a dû regretter amèrement de trouver aussi facilement des sujets d'inspiration, ceux d'une actualité sociale régulièrement dramatique où la désindustrialisation par pans entiers délaisse tant de vies sur le bord de la route.

AUX COTES DES FRALIB'

S'ils s'engagent (c'est dans leurs gènes) à nous forcer, un peu, à penser aux « Lendemains » qui chantent, ou à se méfier de ne pas « Tomber de haut » c'est sur le terrain des mouvements sociaux qu'ils nous emmènent. Principalement aux côtés des ouvriers de Fralib dans « Univoleur ». Opposés à leur direction de la multinationale Unilever, ils occuperont durant trois ans leur usine de Géménos (Var) produisant les thés Lipton et Éléphant.

Pas de slogan mais une véritable écriture, parfois des plus léchées. On n'est pas loin de la nouvelle dans « Tant pis ».On se pose, on écoute mais l'envie, répondant à l'aigreur est la même. (« Si tu vises au-dessus, tu montres patte blanche. Si tu l'as mal appris, tant pis pour toi… ».

« Il n'y a pas que cela », reprennent les trois frères Lebourg entourés de Jean-Yves et Bruno. Il y a, c'est vrai, des textes intimistes mais c'est le rouge d'une rage contenue que l'on viendra chercher.

Le premier album du reptile fut dénommé « 214's », comme le nombre souscripteurs. Pour le cinquième la comptabilité fut autrement plus compliquée à tenir. 276 sur le livret ? C'est déjà faux. Ils étaient 316 hier matin.

Le groupe ne manque pas de soutiens... souvent engagés dans leur registre. On ne citera que la Scop T.I (résurgence de l'usine Fralib désormais sous la forme d'une coopérative), le CE de Dresser-Rand ou la mairie de Gonfreville-l'Orcher où devrait le 3 juillet se tenir le premier concert marquant cette sortie.

C.F.



Ne laissons pas le Front National s'attaquer aux enseignants et aux syndicalistes!

La secrétaire départementale de la CGT éducation du Gard élue au conseil d'administration du lycée Paul Langevin à Beaucaire a porté <u>plainte contre Julien Sanchez maire Front national de Beaucaire pour</u> diffamation.

Les faits sont clairs comme la stratégie de ce parti qui une fois en place affiche clairement ses idées et insulte les militants syndicaux au travers de la presse.

Le 17 juin les militants siégeant au conseil d'administration ont décidé de :

- Ne pas serrer les mains aux élus FN en se contentant de dire « bonjour » en signe de politesse !
- Ne pas siéger en présence de ces élus après lecture de leur déclaration et de quitter la salle.

Suite à cet événement, le maire de Beaucaire a utilisé les médias pour insulter les responsables syndicaux via le « le Figaro.fr » et « Midi Libre » en s'exprimant de la sorte : « Ce ne sont pas quelques syndicalistes enseignants sans éducation, privilégiés, aigris et sectaires, dont le comportement n'a rien à envier à celui de 'racailles', qui impressionneront la municipalité». La Radio France bleue Gard-Lozère a relayé quant à elle, les propos concernant le prétendu manque d'éducation des enseignants.

Pour la CGT, le front national démontre qu'il ne peut siéger dans les instances administratives car, il ne partage pas les valeurs républicaines qui doivent y prévaloir. L'égalité et la solidarité envers tous les travailleurs sont les conditions de l'existence du syndicalisme. Fondé aussi sur la fraternité, il prône l'union et défend les droits de tous. La manipulation de la colère ouvrière et l'utilisation de boucs émissaires n'a pour objectif que de diviser et de retourner les salariés contre les plus fragiles, au seul profit des tenants du pouvoir.

<u>La CGT condamne cette agression verbale</u> qui n'a aucun autre objectif que de discréditer le mouvement syndical et les enseignants et appelle à signer massivement sa pétition départementale.

Nom	Prénom	Commune	Signature

UD CGT - 1300 avenue Georges Dayan - 30900 Nîmes -

Tel: 04 66 28 72 87 - Fax: 04 66 28 72 88 - Courriel: ud30@cgt.fr - Site internet: www.cgt-gard.fr



Naufrage des migrants en Méditerranée: l'hécatombe doit cesser!

De nouveaux drames se sont déroulés coup sur coup au large des côtes européennes et portent à près de 2000 le nombre de migrants ayant trouvé la mort en traversant la méditerranée depuis le mois de janvier.

De plus en plus nombreux chaque année, ils auraient été plus de 200 000 en 2014 selon le HCR (Haut-Commissariat pour les Réfugiés) à quitter leurs pays (Syrie, Palestine Lybie ou l'Érythrée...), fuyant les zones de conflits, des régions où les droits humains sont bafoués, des pays minés par une pauvreté extrême.

Il est en effet urgent de s'interroger sur les raisons de ces migrations forcées. Quand, à la malnutrition, les difficultés d'accès à l'eau potable, l'analphabétisme, s'ajoutent les conflits armés et les déséquilibres causés suite à l'intervention militaire d'une coalition internationale, en Lybie et en Irak notamment, pour des intérêts géopolitiques dont les populations sont les premières victimes et dont la migration est la conséquence.

La coopération internationale s'impose pour contribuer à organiser sans délai l'aide au développement et la sécurité pour toutes les populations de la région.

Devant ces tragédies à répétition, la surveillance des frontières ne peut pas être la seule réponse aux défis humanitaires qui se posent aujourd'hui.

L'Union Européenne et les chefs d'États ne peuvent continuer de se défausser de leur responsabilité en axant principalement leur action sur la seule lutte contre les passeurs. Il est urgent que les besoins sociaux de ces populations trouvent des réponses pour leur permettre de vivre en paix et non dans la misère.

La CGT réclame non seulement des moyens techniques et humains à mettre en œuvre pour assurer l'obligation de secours en mer, mais également des moyens financiers pour permettre d'accueillir des personnes en besoin de protection sur le territoire européen.

Enfin, il devient aujourd'hui dramatiquement évident que sans possibilité de voies légales d'accès au territoire européen, l'hécatombe continuera.

Or, il faut qu'elle s'arrête. Vite!

Montreuil, le 21 avril 2015



Programme Formation Syndicale 2015 Union Locale CGT du Havre

Février

4 au 6

Rédiger un Tract /

Communication / Prise de Parole

Mars

16 au 20 ⇒ Niveau 1

23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel

26 & 27

Accidents du travail / Maladies Professionnelles (ATMP)

Avril

10

Représentativité/Protocole Accord

20 au 24 avril

ECO CE*

Juin

01 au 05 ⇒ Niveau I

11 & 12

→ Feuille de paie – protection sociale

15 au 19 ⇒ Niveau 2* (1ère semaine)

<u>Octobre</u>

05 au 09 ⇒ Formation Formateurs 12 au 16 ⇒ CHSCT

Novembre

13

⇒ Représentativité/Protocole Accord

26 & 27

□ Délégué du Personnel

Décembre

30/11 au 04/12 ⇒ Niveau I

Date à définir

Feuille de paie/
protection sociale

Réunion Collectif «Formation syndicale»

Collectif UL 🖻 Havre : 10 février / 19 mai

Collectif départemental : date à définir

*Organisé par l'UD 76

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)

Coût Niveau 1 & 2/CHSCT (Fonction Publique) :100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.



Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo!

COUP de THEATRE...A LA CGT !!!APPEL - PROPOSITION - A TOUS LES SYNDIQUES

« Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. »

Albert CAMUS

Lors de la commission culture et sport du mardi 24 mars 2015, il a été décidé de relancer un groupe théâtral, au sein de l'Union des Syndicats CGT du Havre.

Pour mémoire, un groupe d'une quinzaine de syndiqués s'était constitué en 2004, pour monter la pièce d'Armand SALACROU « **Boulevard DURAND, chronique d'un procès oublié** », jouée sept fois en 2007, dans le cadre du centenaire de l'Union Locale du Havre.

Dans ce même esprit, nous invitons tous les syndiqués souhaitant se prendre au jeu du théâtre engagé et militant, à se manifester auprès de l'UL du Havre avant le 27 avril 2015.

En quelques mots, le projet serait de monter des textes (entiers ou extraits) de toute nature et d'auteurs divers, parlant d'humanité, au travers de thèmes comme la liberté, l'engagement, la révolte, la laïcité, l'amour, la justice, la démocratie...ETC

Ensuite, il s'agirait de les mettre en espace et en voix, seul ou à plusieurs, en les disant, lisant, déclamant, incarnant, improvisant...

Nous aurions une première date de représentation, lors du week-end des 70 ans des comités d'entreprise, du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2015 à HARFLEUR. Après, nous pourrions aller jouer ailleurs, là ou le vent nous portera... Et puis, peut-être créer et monter dans le temps d'autres moments théâtraux...

Les textes peuvent venir des futurs participants, mais également de syndiqués ne voulant pas participer au groupe théâtral.

Voilà pourquoi, nous faisons cet appel dans une urgence utile à la création.

Enfin, lors de la première rencontre du groupe, au plus tard début mai, nous fixerons ensemble les modalités de rencontre : lieu, horaires, jour..., en fonction de tous les participants.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou envoi de textes, vous pouvez contacter Stéphane HAUGUEL (animateur du projet) au : 0683934599 ou phane-hauguel@orange.fr

Pour faire du théâtre, il ne faut point être comédien. Il faut avant tout le désirer, puis essayer et enfin oser

Une société sans théâtre ne peut plus s'appeler une démocratie. Et peu à peu, elle finit par devenir une dictature...



Eric BAUDEU

Nicolas CAPRON

Christine MATRAY

"Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits."

Extrait de l'article 1 er de la Déclaration Universelle des Draits de l'Homme et du Citoyer

L'Edito

Loi Macron & Prud'hommes

Les prud'hommes sont une des cibles de la Loi Macron, qui englobe de nombreuses réformes.

Plusieurs mesures affecteront en effet les Conseils de Prud'hommes...

En voici 3 majeures:

- priorité donnée à des "règlements alternatifs" : la médiation et la procédure participative.
- l'instauration d'une formation restreinte (un conseiller salarié et un conseiller employeur au lieu de 2 et 2 actuellement)
- >> saisie en cas d'échec de la conciliation
- >> délai de 3 mois pour rendre ses décisions, qui sera difficilement tenable pour les juges et parties...
- renvoi direct en départage (présence du Juge professionnel) dans 2 situations :
- >> renvoi d'office par le bureau de conciliation, en raison de la nature du litige.
- >> renvoi de droit : à l'initiative des conseillers prud'homaux.

Règlement intérieur, tenues de travail et CHSCT

Il résulte des dispositions de l'article L. 1321-4 du code du travail que les clauses du règlement intérieur ne peuvent être modifiées qu'après que le projet a été soumis à l'avis du CHSCT pour les matières relevant de sa compétence.

Cass. Soc. 11/02/2015 - n° 13-16457

L'Actualité sociale

Absence d'enregistrement des horaires effectués par le salarié

L'absence d'enregistrement des horaires effectués par un salarié caractérise l'élément intentionnel par l'employeur du travail dissimulé. En effet, le fait pour l'employeur d'appeller le salarié à exercer de multiples tâches sans le moindre enregistrement effectif caractérise l'élément intentionnel du travail dissimulé.

Cass, Soc. 12/02/2015 - n°13-17900

Remise de l'attestation destinée à Pôle Emploi

La remise tardive au salarié de l'attestation destinée à Pôle Emploi lui cause nécessairement un préjudice, qui doit être évalué par le juge et indemnisé. Et en l'espèce, la Cour de Cassation considère que quinze jours de retard à compter du préavis pour remettre l'attestation Pôle Emploi caractérise un délai excessif.

Cass. Soc. 4/02/2015 - n°13-18168

Baudeu & Associés - Barreau de Rouen - Le Havre

70 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen / 26 Georges Heuillard, 76600 Le Havre www.baudeu-avocats.com - contact@baudeu-avocats.com - 02 35 71 89 71

Lunion des Syndicats Egt du Havre et les exposants Sont heureux de vous inviter au vernissage Du 63ème Salon des Artistes Ouvriers Le mercredi 13 mai 2015 à 18 h 00 Salle des Fêtes Franklin

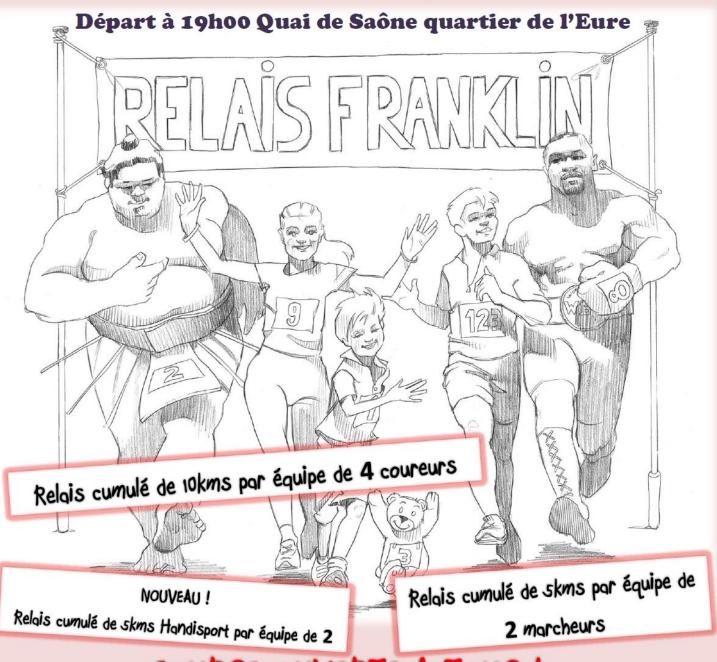
63ème Salon des Artistes Ouvriers Organisé par Lunion des Syndicats Egt du Havre Du 13 mai au 08 juin 2015 Salle des Fêtes Franklin







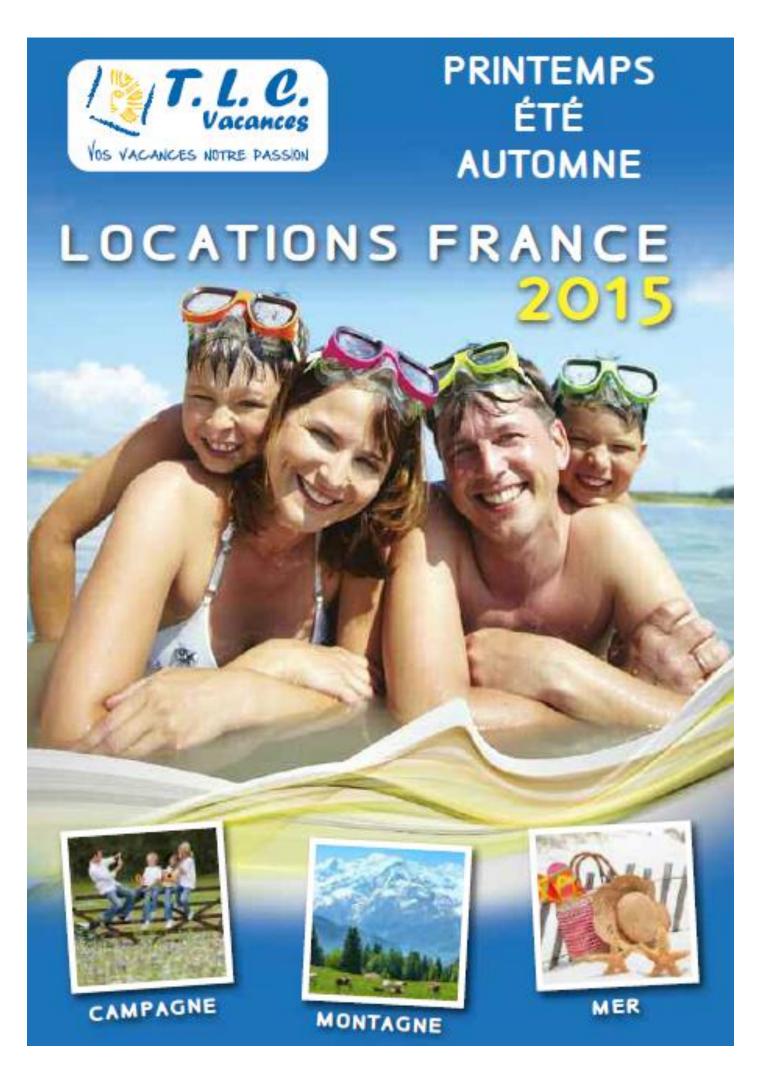
8^{ème} Relais de Franklin Vendredi o5 JUIN 2015



COURSE OUVERTE A TOUS!

Contact/inscriptions: Union des syndicats CGT du Havre 119 Cours de la République 76600 LE HAVRE / 02 35 25 39 75 relaisfranklin@yahoo.fr

8ime relais de Franklin





Voyages

Séjours
Circuits
Croisières
Départs de Paris
et aéroports régionaux

Locations

Nombreuses destinations
Chalets & Mobil-Homes
Mer / Montagne/ Campagne
Village de vacances
demi-pension & pension complète



Billetterie

Parcs d'attractions Piscines Cinémas Autres

Spectacles

Arbre de Noël Docks océane Le Havre Zénith de Rouen Zénith de Caen

